



Bulletin Municipal

LAGORCE

EDITION JUILLET 2018



Vive les Vacances !!

Retrouvez dans votre bulletin
Les dossiers du Conseil Municipal
Les informations pratiques
La vie associative et son calendrier
La vie de la commune



Fête Nationale
Dernière page



Bruno Lavidalie
Maire de Lagorce

Chère Lagorçaise, cher Lagorçais,

Les semaines et les mois passent à une vitesse folle, nous sommes déjà mi - 2018.

Avec les lenteurs et la complexité de nos institutions, il est difficile de mettre en œuvres nos projets dans les délais que nous souhaiterions...

Un projet important vient enfin d'être lancé, (nous attendions les accords de subvention), il s'agit de la mise en conformité par rapport aux accès handicapés de la salle des fêtes à Laguirande.

Vous trouverez en page 4 de ce bulletin l'esquisse du projet pour vous permettre d'imaginer le futur aspect extérieur de ce lieu.

Un autre dossier concernant la mise en sécurité de la départementale 17 à Ardouin vient d'être validé avec le Département. L'agglomération de Laguirande englobera Ardouin et celui-ci deviendra un « quartier » à la place du lieu-dit.

Toute cette zone sera donc limitée à 50 km/h afin de mettre en sécurité les habitations et ses occupants (une photo aérienne en page 4 illustre mes propos).

La réfection des trottoirs à Laguirande et Montigaud a été budgétisée cette année, afin d'effectuer les deux premières tranches.

Il restera une tranche pour 2019.

Nous aurons donc cette année rénové en totalité « Montigaud » et la moitié de Laguirande.

Nous continuons à gérer le budget communal en économisant le plus possible afin de diminuer la section de fonctionnement pour permettre de réaliser les investissements que je viens de vous annoncer sans augmenter la dette ni les taux d'impositions.

Tout ce travail ces dernières années avec notamment les mutualisations entre communes et au niveau de la CALI porte ces fruits et nous permet de dégager ces marges de manœuvre.

Un nouveau changement à la rentrée prochaine à l'école.

Suite à une enquête réalisée auprès des parents d'élèves, ceux -ci ont souhaité majoritairement revenir sur un cycle de 8 demi-journées au lieu de 9 demi-journées actuelles. La dérogation a été validée par l'académie, il n'y aura donc plus d'école le mercredi matin.

De nombreuses manifestations sont au programme des festivités cette année encore, les associations communales et leurs bénévoles mettent toute leur énergie pour que le village « vive » et je les en remercie chaleureusement.

J'espère pouvoir vous y retrouver nombreuses et nombreux pour ces moments de convivialité.

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

Profitez bien de vos familles et de vos enfants pour remettre le moral de tous au « beau fixe ».

Le Maire, B.Lavidalie.



SOMMAIRE

Editorial	Page 02
Les dossiers du Conseil Municipal	Pages 03 à 06
Infos pratiques	Pages 07 à 12
La vie associative	Pages 13 à 15
Agenda associatif 2ème semestre 2018	Page 16
La vie du village	Page 17
Liste des artisans et commerçants	Pages 18 & 19
La Fête Nationale à Lagorce	Page 20

Les dossiers du Conseil Municipal

Le budget communal

Quelques rappels ...

Le budget d'une commune comporte deux sections :

- la section de fonctionnement,
- et la section d'investissement.

La section de fonctionnement comporte toutes les recettes/dépenses courantes.

La section d'investissement comporte tout ce qui est lié au long terme (investissement).

Dans la section d'investissement, nous allons trouver (par exemple) :

- La construction ou la rénovation (gros travaux) sur les bâtiments communaux,
- Les travaux de voirie,
- Les subventions accordées pour ces travaux,
- Le capital remboursé des emprunts.

Dans la section de fonctionnement, nous allons trouver (par exemple) :

- Les achats, les frais d'entretien, les assurances,
- les charges de personnel,
- les intérêts d'emprunt,
- Les impôts et taxes perçues,
- les dotations de l'Etat, les subventions, ...

Le rôle du Maire et du Conseil Municipal est de trouver les équilibres entre recettes et dépenses notamment :

- en votant les taux des taxes locales (taxe d'habitation et taxes foncières),
- en décidant des investissements à effectuer sur l'année et/ou sur les années suivantes,
- en arbitrant sur des dépenses de fonctionnement à engager.

Le budget de la commune en 2018

Le budget 2017 a été dans la continuité des années précédentes avec un résultat positif de la section de fonctionnement (+530 K€) ainsi qu'un résultat positif de la section d'investissement (+25 K€). Compte-tenu de la gestion prudente des années précédentes, le report est de +444 K€. (*K€ est égal à 1000€*)

En 2018, le budget prévisionnel dit « primitif » est de :

- 1 425 K€ en recettes de fonctionnement
- et 525 K en recettes d'investissement
- soit un budget total de 1 950 K€.

A noter qu'un budget primitif doit obligatoirement être équilibré en recettes et en dépenses (contrairement au budget de l'Etat).

Concernant la dette de la commune :

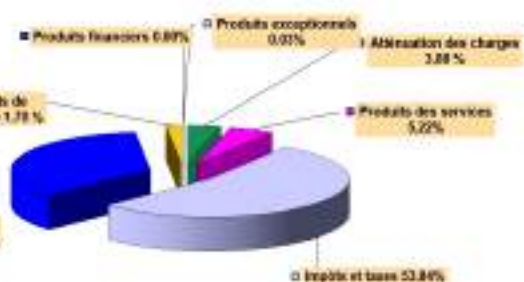
- en 2017, 28 K€ d'intérêts ont été payés pour les trois emprunts en cours,
- au 31/12/2017, il reste à rembourser 872 K€ de capital.

Pour l'année 2018, les principaux programmes d'investissement concernent les bâtiments communaux (149 K€), la voirie (66 K€) et l'école (11.5 K€). Les demandes de subventions relatives à ces investissements nous ont été accordées.

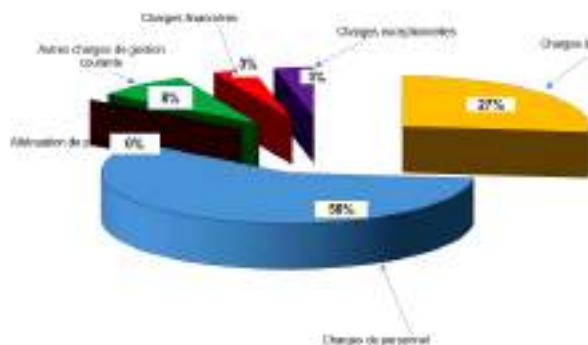
Compte-tenu de cette situation saine, le maire et le conseil municipal ont décidé de ne pas augmenter la fiscalité (principalement taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non-bâti) au niveau de la commune. Nous rappelons toutefois que dans ces taxes, outre la partie communale, il y a la partie de l'agglomération de Libourne (CALI) ainsi que celle du Département qui elles sont sujettes à augmentation.

Présentation générale du compte administratif 2017

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2017



DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2017



Extension de la commune de Laguirande

Dans un souci de sécurité des usagers de la voie publique, notamment dans la traversée du village d'Ardouin sur la D 17, reliant les agglomérations de Laguirande et Lagorce, dépourvues de trottoirs, et après la consultation positive des riverains, il a été voté le déplacement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération du village de Laguirande à la fin du village d'Ardouin au PR 1+020.

Très prochainement, la vitesse sur cet axe très fréquenté passera à 50 km/h.



Entretien des cimetières et des accotements

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. C'est une avancée importante pour la protection de la biodiversité et la santé des populations.

Toutefois l'entretien des espaces tels les cimetières actuellement engravillonnés, devient une problématique en terme de temps et de personnel.

Pour palier à ces exigences environnementales, le conseil municipal projette l'engazonnement des cimetières de la commune.



Egalement dans le cadre de la gestion du personnel et par soucis de préservation des matériels, le fauchage des accotements des routes et chemins communaux s'effectuera deux fois au cours de l'année 2018, une première fois à la fin du printemps, une deuxième fois à la fin de l'automne.



Les dossiers du Conseil Municipal

La salle des fêtes à Laguirande

La mise en conformité des bâtiments communaux vis-à-vis de l'accès aux personnes handicapées nous a obligé à réfléchir au réaménagement de la salle des fêtes qui actuellement ne répond pas à ces exigences.

Pour cela nous avons travaillé sur les différentes options possibles tout en restant dans une enveloppe budgétaire raisonnable.

Il n'est pas pensable aujourd'hui financièrement de construire une nouvelle salle ailleurs sur la commune.

Nous sommes très heureux de pouvoir vous présenter l'esquisse réalisée par l'architecte qui va permettre de répondre aux normes, et de plus, rajouter à cette salle des courbes et des volumes qui vont lui donner un cachet et une identité qui lui manquait.



Les travaux d'accès à la mairie et au groupe scolaire aux dernières normes handicaps sont terminés. L'aménagement paysagé prend son relief saisonnier.

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.



Le parc éolien de Maransin

Cinq éoliennes de 180 mètres toujours en projet dans le Libournais

Le premier parc éolien de Gironde pourrait fleurir dans la petite commune de Maransin et livrer plus de 30 millions de kilowatts/heure chaque année.

Il faudra encore être patient. Initié en 2012, le projet de parc éolien est toujours en phase d'étude sur la commune de Maransin.



Une projection du projet de parc éolien à Maransin. ©ABOWINDFRANCE

Où en est-on ?

Trois demandes ont été déposées en fin d'année 2014 : les permis de construire, d'exploiter et de défrichement.

S'il aboutit, ce serait le premier parc éolien à fleurir en Gironde et même dans l'ancienne région Aquitaine. Selon Maxime Le Dain, de la société Abo Wind, les services de l'Etat (Direction régionale de l'environnement et Direction départementale du territoire) ont pour l'heure jugé le dossier "complet" et "acceptable", notamment concernant l'impact sur l'environnement.

Contre l'installation

Il n'empêche : une association, Maransin Eole, se bat contre l'installation de ce parc dont elle craint notamment les conséquences sur l'environnement ou sur le prix de l'immobilier dans le secteur.

Plusieurs communes voisines ont également délibéré contre ce projet (Tizac-de-Lapouyade, Saint-Ciers-d'Abzac, Lapouyade, Bayas, Lagorce [cf *Conseil municipal du 29 mai 2015*] Savignac-de-l'Isle) ou pour soutenir l'action de l'association (Lussac).

Si les permis sont acceptés, les travaux pourraient démarrer et durer de six à huit mois. Les cinq éoliennes, qui culmineraient à 180 mètres de hauteur (125 mètres de hauteur de mat, 55 mètres pour chaque pale) pourraient ainsi fonctionner prochainement.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie ou sur votre site communal www.lagorce33.fr

INFOS PRATIQUES...

NUMÉROS UTILES

Contact Mairie:

Tél: 05 57 56 05 30

@: mairie@lagorce33.fr

Gendarmerie de Guîtres:

Tél: 05 57 56 40 35

Urgences: 17 ou 112

Urgences médicales:

Sapeurs pompiers 18 - SAMU 15

NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

*Afin de mieux gérer
notre école, venez nous
rencontrer en mairie dès
que vous êtes installés.*

*Cela nous permettra de
prévoir au plus tôt et au
plus juste, les services
pour vous et vos enfants.*

Inscriptions sur les listes électorales

*Vous venez d'avoir 18
ans ou vous venez de
vous installer sur la com-
mune, pensez à vous
inscrire sur les listes
électorales pour pouvoir
exercer vos droits
civiques en 2019.*

Vacances scolaires 2018-2019

Rentrée scolaire 2018	Lundi 03 septembre	Vacances de printemps	FDC: samedi 13 avril JR: lundi 29 avril
Vacances de la Toussaint	FDC: samedi 20 octobre JR: lundi 05 novembre	Pont de l'Ascension	FDC: samedi 29 mai JR: lundi 03 juin
Vacances de Noël	FDC: samedi 22 décembre JR: lundi 07 janvier	Grandes vacances	FDC: samedi 06 juillet
Vacances d'hiver	FDC: samedi 16 février JR: lundi 04 mars	FDC: Fin des cours JR: Jour de reprise	

SIVU—Chenil du Libournais

Bilan de l'activité du chenil en 2017:



375 chiens errants recueillis + 30 abandonnés soit 405 chiens
84 chats errants + 21 abandons soit 105 chats.

Bulletin municipal de Lagorce - Edition juillet 2018. Bulletin édité par la mairie de Lagorce, 11 lieu dit Montignaud - 33230 Lagorce. Tél 05 57 56 05 30. Directeur de la publication: Bruno Lavidalie. Photos: mairie de Lagorce. Dépôt légal: à parution.

Surveillance du moustique tigre en Gironde

La Gironde est classée au niveau 1 du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du zika. Ce niveau signifie que le moustique *Aedes albopictus* est implanté et actif dans le département. Le moustique tigre peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur de ces virus. C'est pourquoi une surveillance renforcée est mise en place du 1er mai au 30 novembre.



Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. Il est également appelé *Aedes albopictus* et peut, dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika.

C'est un moustique de petite taille (plus petite qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure. Cependant, d'autres espèces de moustiques locaux sont plus ou moins zébrées et peuvent être confondues avec *Aedes albopictus*.

Voici une série de photos du moustique tigre afin de vous aider à l'identifier.



Pour éliminer les larves de moustiques, il faut :

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner** : petits débris, encombrants, pneus usagés (vous pouvez les remplir de terre si vous ne voulez pas les jeter), déchets verts.
- **Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine**, ou si possible supprimer les soucoupes des pots de fleur, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement** gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- **Couvrir les réservoirs d'eau** avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins.
- **Couvrir les piscines hors d'usage** et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau : eau de Javel, galet de chlore.

Les informations en ligne: www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr
www.social-sante.gouv.fr
www.santepubliquefrance.fr



« Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle »



La Vallée de la Dronne, de Brantôme à sa confluence avec l'Isle, fait partie du réseau européen Natura 2000. Avec ce réseau, l'Union européenne a souhaité distinguer des sites remarquables par la présence de milieux naturels d'exception et d'espèces rares.

Sur 120km, dans la Dronne et dans sa vallée inondable, on trouve le Chabot, la Grande alose, la Cistude d'Europe, le Cuivré des marais, la Loutre d'Europe, des prairies et forêts alluviales... En tout, ce sont neuf habitats aquatiques et terrestres et vingt-deux espèces d'intérêt communautaire qui sont dénombrés dans plus de 6000ha de vallée où l'on peut observer bien d'autres richesses naturelles. C'est aussi un espace de promenade et de détente où s'expriment des usages divers, agricoles ou non, compatibles avec la préservation de l'environnement.

Pour conserver cette qualité environnementale un certain nombre d'actions positives pour l'environnement doivent être menées : restauration de milieux naturels et de prairies humides, par exemple, par des fauches ou un pâturage adapté ; restauration des haies ou bosquets ; restauration des mares, suivis d'espèces ou encore information et communication. La charte Natura 2000 de la Vallée de la Dronne et les contrats Natura 2000 ouvrent des possibilités aux propriétaires, aux exploitants agricoles ou aux collectivités qui souhaiteraient s'engager de manière volontaire dans ces actions. Des fonds européens et de l'Etat sont mobilisables à cette fin. La charte Natura 2000 propose quant à elle une liste de bonnes pratiques permettant de préserver les milieux naturels : ne pas utiliser de phytosanitaires, maintenir les boisements naturels et les haies, préserver les zones de refuge pour les animaux, privilégier les techniques végétales...

D'une manière générale, EPIDOR, qui anime le site Natura 2000 Vallée de la Dronne à l'aval de Brantôme, et les syndicats de rivière locaux, qui l'accompagnent dans cette démarche, souhaitent susciter une prise de conscience de la qualité environnementale de la vallée de la Dronne. Plusieurs outils d'information et de sensibilisation seront mis en œuvre, tel le site internet www.natura2000-isle-et-dronne.fr, et un important travail de terrain se déroulera sur plusieurs années.

Contacts



Animation

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne - EPIDOR Place de la Laïcité 24 250
Castelnaud la Chapelle - 05 57 25 10 98

Animation locale

Partie Périgourdine

Syndicat Mixte de Rivières de la Dronne - 9 ter rue Couleau - 24 600 – RIBERAC - 05 53 91 98 78

Parties Charentaises (16 et 17) et Girondine

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Dronne aval – Mairie - Place de l'hôtel de ville - 16210
CHALAIS 05 45 98 59 61

Numéros d'urgence gratuits à connaître

- 15: SAMU, urgences médicales
- 17: Intervention police/gendarmerie
- 18: Pompiers lutte incendie
- 114: Réception & orientation
- 115: Urgence sociale (SAMU social)
- 119: Urgence sociale (enfance maltraitée)
- 191: Urgence aéronautique
- 196: Urgence maritime
- 116000: Disparition d'enfant



- 112: numéro des urgences sécuritaires, secours aux personnes ou médical.
- Ce numéro disponible dans toute l'Europe, vous localise et est multilingue.

Le 112 sera bientôt l'unique n° d'urgence



**PHARMACIE
DE GARDE**



Lorsque le weekend, les jours fériés ou la nuit vous cherchez une pharmacie de garde, vous n'êtes pas obligés d'appeler le 17 ou d'aller à la gendarmerie.

Le site internet **www.3237.fr** ou le n° de téléphone **3237** accessibles 24h/24h, permettent de trouver les pharmacies de garde par département, localité ou code postal.

INFORMATION DE LA GENDARMERIE DE GUITRES

Suite à la mise en place de la police de sécurité au quotidien, les horaires d'ouverture de la gendarmerie de GUITRES vont changer .

A compter du 1^{er} février 2018, la brigade de GUITRES sera ouverte :

Du **lundi au samedi de 10h à 13h**. Les après-midi étant réservés pour les rendez-vous.

Le **dimanche et les jours fériés** : Fermée le matin et ouverte de 14h à 17h.

Afin de ne pas trop attendre, nous vous conseillons donc de prendre rendez-vous pour venir déposer plainte.

Bien entendu, les URGENCES seront toujours traitées de jour comme de nuit en priorité.



Sauvegardons nos abeilles

Luttons contre le frelon asiatique



Nos apiculteurs perchistes du GDSA 33 sont compétents dans la destruction des nids de frelons asiatiques.

Demandez les coordonnées du perchiste GDSA référencé sur votre commune au secrétariat de votre mairie.



Comité de jumelage du Pays de Guîtres

Le comité de jumelage a tenu son assemblée générale le 24 février 2018 à la salle des souvenirs de Guîtres. L'occasion pour le Président Alain Rambaud de faire part du rapport moral, du rapport d'activité 2017 et du rapport financier 2016. Le Président a rappelé que malgré les 61 membres qui composent le comité, l'absence de jeunes se fait, au fil des années, douloureusement sentir.

La composition du bureau :

Président : Alain Rambaud
Vice-président : Louis Bureau
Trésorier : Jean Gaury
Trésorier adjointe : Odile Rambaud
Secrétaire : Jean Luc Leterme
Secrétaire adjoint : Gilles Béguin
Assesseur : Jean Jacques Chollet

Voyage à Schladen :

Comme il est de coutume tous les 2 ans, une délégation se rendra à Schladen du 8 au 13 mai 2018. En bus, en avion, en voiture tous les moyens sont bons pour la trentaine de personnes qui a répondu présent pour aller à la rencontre de nos amis allemands où un programme d'animation leur est concocté.

Rallye touristique :

Organisé le samedi 24 mars, le 1^{er} rallye touristique a connu un vif succès avec la participation d'une cinquantaine de participants. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les petits secrets cachés des communes du Pays de Guîtres. L'après-midi s'est clôturée avec l'annonce des résultats sur fond d'apéritif. Un repas a ensuite été servi aux cinquante personnes qui ont souhaité prolonger ce bon moment.

Le Président tient à rappeler l'importance d'adhérer au comité et de faire venir des jeunes pour assurer la pérennité de ce mouvement de rencontres fraternelles créé le 22 octobre 1994 (Adhésion : Adultes 15€, Enfant – de 15 ans 10€, Forfait famille 35€).

Le 22 octobre 1994, les 13 communes du canton de Guîtres ont signé une charte de jumelage avec la ville de Schladen (Basse Saxe - Allemagne). En 2016, 2 nouvelles communes sont venues élargir le territoire du Comité. En 1994, la signature de charte a été la suite logique de l'exploit qu'une équipe de sportifs amateurs a réalisé en mai 1994. En effet, en poussant une brouette sur 1473 km, cette équipe a certes établi un record mais aussi souligné et renforcé la longue amitié franco-allemand initié par le Père Henri DAVID avec les échanges de jeunes organisés depuis plusieurs décennies

Comité de jumelage du pays de Guîtres
Hôtel de ville
33230 Guîtres
Tel : 05 57 69 10 34

jumelage.paysdeguitres@gmail.com

Site: <http://jumelagepaysdeguitres.eklablog.com/accueil-c24780444>

La vie associative

AMICALE AMIS CHASSEURS & PROPRIÉTAIRES DE LAGORCE

Bilan positif pour la saison 2017/2018

Les manifestations

Lâcher de truites : un succès grandissant malgré un temps pluvieux et froid, nombreux ont été les pêcheurs à venir aux abords du Maine Pommier et heureux d'avoir fait de belles prises.

Repas annuel : toujours apprécié avec son sanglier rôti à la broche.

Ball trap : une nouveauté cette année avec le rabbit dont beaucoup de participants y sont favorables.

Il est regrettable de constater que les chasseurs de l'amicale sont peu nombreux à participer.

Petit rappel : Les cartouches se recyclent, pour la protection de l'environnement, devenez un chasseur écocitoyen en les ramassant.



L'Arche des Bambins

L'Association L'Arche des Bambins tenait à remercier tous ses membres et bénévoles pour leurs investissements.

Notre prochaine manifestation aura lieu le Samedi 15 Décembre au soir.

Notre association organisera son tout premier voyage du 13 au 15 Avril 2019

Bonne Lecture

L'Association L'Arche des Bambins

BILAN DES ACTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2018 DE LA SECTION DES ACPG-CATM DE LAGORCE

L'assemblée générale de la section ACPG-CATM de Lagorce s'est tenue le 28 janvier sous la présidence de Mr Lavidalie Régil et de Monsieur le Maire.

La section ne compte plus que 11 adhérents suite aux décès de nos camarades, Messieurs Fenouillaud, Giraud Yvon et Lavidalie Roland.

Le rapport moral fait ressortir que les membres de la section sont toutes et tous en majorité très âgés. Le président précise que la section est ouverte à toutes celles et ceux ayant participé à des OPEX (Opérations extérieures, Tchad, Liban, Yougoslavie, etc...) tant au sein de l'armée française que sous mandat ONU en tant que « casques bleus », mais aussi aux sympathisants désireux de perpétuer le devoir de mémoire.

Il a été ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau :

<i>Membre d'honneur :</i>	<i>Lavidalie Bruno</i>	<i>Président actif :</i>	<i>Lavidalie Régil</i>
<i>Vice président :</i>	<i>Thecle Henri</i>	<i>Secrétaire :</i>	<i>Allard Michel</i>
<i>Trésorière :</i>	<i>Lavidalie Claudette</i>	<i>Vérificateur aux comptes :</i>	<i>Coquilleau Michel</i>
<i>Porte-drapeaux :</i>	<i>Coquilleau Michel</i> <i>Thecle Henri</i>		

La section était représentée à l'assemblée générale de la section cantonale de Guîtres par notre président Mr Lavidalie Régil et son épouse Claudette ainsi que Mme Cablot Thérèse.

Mr Coquilleau Michel, notre porte drapeau représentait la section au 65^{ème} congrès départemental.



Le 08 mai avait lieu la commémoration du 73^{ème} anniversaire de la seconde guerre mondiale. Après la cérémonie, un vin d'honneur était offert par la municipalité suivi d'un repas amical au restaurant La Gabaye.

Cette année le 11 novembre commémorera le centenaire de l'armistice qui mettait fin à la première guerre mondiale.

Dans le cadre de la célébration de la « Der des Der », la section ACPG-CATM de Lagorce, la mairie, nos écoliers, notre paroisse se mobilisent pour marquer cet événement.

Le programme de cette journée commémorative sera bientôt disponible en mairie et sur le site de la commune.

Rendez-vous le 11 novembre pour participer à ce devoir de mémoire.

TEAM CRAZY POOL



Fin de saison 2017/2018

Une saison qui se clôture par de très bon résultats.

Notre équipe D1 (Départementale 1) deuxième du championnat et ont participé à la Finale Des Champions à Gien (45).



Nolann Zanelly Top espoir 2017/2018 ,vainqueur national Afebas dans sa catégorie des moins de 13 ans et vice champion régional par équipe .



Encore une saison mouvementée avec un niveau de jeu qui s'améliore pour chacun.

Bravo à tous, encore, le tournoi d'été commence dès le 29 juin 2017.

Sportivement Christophe Zanelly, président du club de billard Team Crazy Pool de Lagorce

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2018

2^{ème} semestre

JUILLET

SAMEDI 07	Marché gourmand au stade de football
SAMEDI 14	Fête Nationale au stade de Football
DIMANCHE 22	Concours de pêche suivi d'un repas au Parking Fédéral
SAMEDI 28 DIMANCHE 29	Pique Nique géant et Olympiade de Lagorce au stade Loto organisé par l'Amicale des Anciens

AOUT

SAMEDI 04	Repas Cochon de lait – stade de Football
VENDREDI 10	Marché gourmand au stade de foot

SEPTEMBRE

DIMANCHE 30	Vide grenier
--------------------	---------------------

OCTOBRE

SAMEDI 06 SAMEDI 13 DIMANCHE 28	Loto organisé par l'Arche des Bambins Repas au foyer communal organisé par Lagorce Rando Halloween Party organisé par Lagorce Kid's
--	--

DECEMBRE

DIMANCHE 02 SAMEDI 08 SAMEDI 15 JEUDI 27	Marché de Noël au foyer communal Concours de belote organisé par le Club de Football Loto spécial Noël organisé par l'Arche des Bambins Concours de belote organisé par l'Amicale des Anciens
---	--



Artisans - Services & Industries



Assistantes Maternelles	BUNEL BOURDEAU FAURE FOURTEAU FURET LE BOUHELLEC LOPEZ-VICENTE MIRLANDE PENE TANQUEREL TAUZET	Stéphanie Séverine Delphine Brigitte Marie France Evelyne Stéphanie Audrey Sarah Jennifer Marie France	9 Ch. de Queyron –Laguirande 6 lieu dit La Gourbelle 4 lieu dit Sabrons 20 lieu dit Le Brandart 4 route de Coutras 6 lieu dit Maugarnit 4 lieu dit Clos de la Chapelle 05 lieu dit Le Chêne Blanc 9 lieu dit Eymard 25 lieu dit Launay 9 lieu dit Dizet	05 57 49 28 62 05 57 49 20 64 05 57 49 10 45 05 57 49 11 02 05 57 47 49 93 06 46 49 81 82 05 57 47 12 59 06 34 53 32 23 06 86 81 91 69 05 57 49 59 64 06 71 26 01 77
Assistant informatique 33 Cours et maintenance informatique	DOUANGPHRA- CHANH	Sengdeuane	10, lieu dit La Ferletterie	06 86 92 21 23
Boucher	CABLOT	Jean-Michel	3 lieu dit Les Journaux	05 57 69 35 55
Broderies Créations Broderies sur tissus, cuirs, etc	GALOPEAU	Ghislaine	12 Chemin de Queyron	06.29.35.43.02
Conseils en gestion d'en- treprises- Conseils aux particuliers (gestion de patrimoine)	OMCS SARL MAURICE	Olivier	27 lieu dit Launay	05 46 49 86 11 06 99 55 65 24
Dépannage-Maintenance- Installation Conseils et services	CHAUVET	Philippe	1, lieu dit Frouin	06 26 68 29 65
Couverture - Bardage	CAUBET	Cyril	7 lieu dit La Gourbelle	06 76 02 75 17
Conseillère indépendante en immobilier	VAVASSEUR	Stéphanie		06 31 61 74 96
Dentiste équin	LAURENT	Catherine	1 lieu dit Le Lary	06 22 32 24 34
Divertissement en attelage pour mariage, anniver- saire, Noël, promenade	DEBROUWERE	Bernadette et Michel		05 57 69 43 51 06 73 59 50 87
DM Vidange Fosse septique-Fosse toutes eaux- bac à graisse Hydrocurage	MOUCHEBEUF	Denis	18 lieu dit Brandart	05 57 69 42 44 06 26 61 12 73
Electriciens	ALVES SARL ESTAIT FERRET	Michel Bernard	26 chemin de Queyron 1 lieu dit Vignon 3 lieu dit Clairsienne	05 57 69 41 49 06 68 26 98 62 05 57 49 31 85
Embouteillage	GUYON	Jean-Luc	30 lieu dit Montigaud	05 57 69 31 24
Famille d'accueil pour personnes âgées	DUCHADEAU	Myriam	1 lieu dit Ripousset	05 57 49 35 30
Assistante de vie pour personnes âgées et handi- capées	CAUVEZ	Sylvianne		06 78 84 31 91
Service à la personne	ALVES	Valérie	26 Chemin de Queyron	05 57 69 41 44
Fleuriste	BRAILLON	Luc	7 lieu dit Launay	06 21 85 44 13
Maçonnerie - Construc- tion & rénovation	MENARD	Jean Gérard	6 lieu dit Grammont	05 57 69 14 28 06 15 46 47 41
Maçonnerie - Couverture Terrassement	GARRIE	Grégory	2 lieu dit Germain	06 15 93 88 90
Menuiserie	CABLOT	Fabienne	15 lieu dit Vignon	05 57 74 64 50
Menuiserie bois-alu-PVC Charpente-Couverture- Cuisine encastrée-Escalier	SARL PSF SALLAUD	Patrice	4 route de Coutras	06 50 71 64 35
Menuisier bois -alu-PVC Elagage & Palombière	GALOPEAU	Bruno	3 lieu dit Pèlerin	06 72 11 94 76

Menuisier PVC-Alu, terrasse bois, stores, dressing	GERBEAUD	David	1 lieu dit Eymard	06 78 28 86 18
Montage et démontage d'échafaudage	EIRL Mica Echafaudage GAUGOY	Mickaël	3 lieu dit Vignon	06 84 94 49 84
Organisatrice événementielle	FONTAYNE	Nelly	5 lieu dit Valette	05 57 69 57 98 06 32 51 32 92
Peintre-Décorateur	BARAT	Damien	24 lieu dit Launay	05 57 49 23 90
Peintre intérieur-extérieur Revêtement muraux, sols	DELOUBES	Sylvain	3 lieu dit Lapierre	06 72 16 12 27
Permis de construire Etudes et Plans	BUIGNES	Bernard	3 lieu dit Montigaud	05 57 69 51 37 06 22 16 68 36
Permis de construire- Extension-Rénovation- Aménagement-Dessinateur en bâtiment	DEBROUWERE	Bastien	2 lieu dit Gratte Chèvre	06 13 84 52 53
Plombier - Zingueur	AVRIL	Thierry	10 lieu dit Font Rose	05 57 69 41 74
Resources.Formation.Conseil	MARCEAU	Sophie	6 lieu dit Le Bourdin	06.80.70.74.08
Tous travaux bâtiments	PAUL	Alain	10 Chemin du Parking Fédéral	06 23 98 30 02
Traiteur	La Raphale des Saveurs		2 lieu dit Dizet	06 34 54 41 44
Travaux pour assainisse- ments, accès, aménagement, murette, clôture	POIVERT	D&D	13 lieu dit La Ferletterie	06 22 01 13 45
Travaux vitivinicoles Et environnement	DEBAT	Jean-Pierre	3 lieu dit Les Maines	05 57 49 22 16 06 14 22 58 07
Agriculture biologique Producteur légumes de saisons	MARCHEWKA	Jean Michel	01 lieu dit Chevalier	06 85 86 47 82

PROFESSION LIBÉRALE

Cabinet D'infirmières	Mme SANTRE Mme RAPOSO		06 09 98 01 34	05 57 49 37 30 05 57 49 37 30
Psychologue clinicienne Psychothérapeute Approche humaniste	MARCHEWKA	Mildred	mildredmarche @gmail.com	06 75 55 89 19

COMMERCES DIVERS

Boulangerie	BAFFOIGNE	Franck	15 rue Laguirande	05 57 49 08 36
Restaurant	LA GABAYE		9 route de Coutras	06 98 84 64 90 06 87 50 33 22
Chaussures homme	Chausslib.com		2 Le Bourdin 9 rue Thiers Libourne	05 57 84 71 41 www.chausslib.com

INDUSTRIE ET AUTRES ACTIVITES

Transporteur	COMBRONDE/ARNAUDIN Transports		5 lieu dit Les Grands Champs de Rétiveau	05 57 56 03 03
Carrière	SEMLT		2 lieu dit Mathelin	05 57 49 01 59
Pisciculture (poissons blancs et black-bass) Agrément vétérinaire n°R013302	RANNOU-ROSSIGNOL	Sébastien	5 lieu dit La Maison du Loup	06 08 17 42 26
ATELIER de BRIGITTE	Lieu dit Germain	Huile –Acrylique –Aquarelle –Pastel ABC du dessin		06 06 94 22 62

Toutes les personnes exerçant une activité professionnelle sur la Commune de Lagorce, peuvent, si elles le désirent, paraître dans le prochain bulletin municipal en se faisant connaître à la Mairie.

La Fête nationale du 14 juillet

14h00

- Tournoi de belote sous chapiteau.
- Concours de pétanque.
- Concours de pointage ,fléchettes, jeu de quilles.
- Jeux pour enfants.
- Vente de crêpes, merveilles et frites dans l'après midi.

18h00

Remise de prix

18h30

Vin d'honneur

19h30

Repas Champêtre suivi d'un bal populaire.

Melon au pineau
Entrecôte / frites
Fromage / salade
Dessert /Café
Vins compris

Prix du repas 15,00 €
Gratuit pour les enfants - de 10 ans

**Prévoir vos couverts,
assiettes et verre.**

